

40 ans de luttes pour
la justice sociale

le petit lundi dans l'Outaouais

Bulletin hebdomadaire des groupes membres
de la TROVEPO et du FPSO

Numéro du 11 mai 2015

A noter dans vos agendas

Assemblée générale de la TROVEPO Vendredi 29 mai

De 9h30 à 15h30

Salle Naissance-Renaissance, 115 boul. Sacré-Cœur

Projet d'ordre du jour à venir cette semaine

Le tiers des élèves américains pensent que le Canada est une dictature

Note à l'ARC : Ce sont les élèves américains qui pensent cela. Pas nécessairement l'équipe du Petit lundi. Allez voir vous-mêmes.

http://news.nationalpost.com/news/canada/the-new-axis-of-evil-canada-one-third-of-american-8th-graders-think-we-live-in-a-dictatorship?utm_source=feedburner&utm_medium=feed&utm_campaign=Feed%3A+NP_Top_Stories+%28National+Post+-+Top+Stories%29

La Commissaire à l'information du Canada accuse

La GRC : a-t-elle agi illégalement toute seule ou en suivant des ordres politiques

Si le tiers des élèves américains pensent que le Canada est une dictature, c'est peut-être parce qu'ils suivent l'actualité canadienne. La semaine dernière Suzanne Legault, la commissaire à l'information du Canada, a rendu public un rapport accablant sur la GRC qu'elle accuse d'avoir détruit illégalement des données publiques auxquels un particulier aurait eu droit. Celui-ci aurait fait une demande d'accès à l'information concernant le Registre des armes à feu.

Pire, dans le projet de loi mammoth suivant le dernier budget Oliver, la section 18 propose de modifier de façon rétroactive les règles du jeu en vigueur au moment où le citoyen a fait la demande initiale à l'accès à l'information. Cette modification ferait en sorte que, aux fins de l'histoire, le citoyen n'aurait jamais fait cette demande d'information et que la police, qui aurait agi illégalement en traitant la non-demande, aurait de l'impunité!

Les élèves américains l'ont très bien compris : quand le gouvernement d'un pays ne suit pas la loi, ou quand elle réécrit la loi rétroactivement afin d'obtenir sa volonté, le mot dictature n'est qu'un qualificatif possible.

Pour plus d'information, voir l'excellent article de Manon Cornellier qui a paru dans Le Devoir en fin de semaine.

<http://www.ledevoir.com/politique/canada/440266/abus-de-pouvoir>

Offres d'emploi

Directrice générale Centre Actu-Elle (Buckingham)



Voir la pièce jointe pour tous les détails. La date limite pour faire sa demande est le 18 mai 2015.

Coordination AQDR - Outaouais



L'Association québécoise pour la défense des retraité.e.s et pré.retraité.e.s (AQDR-Outaouais) est à la recherche d'une personne qui ferait la coordination du groupe. La date limite pour poser sa candidature est le 29 mai. Plus de détails dans le document joint.

Campagne

Les OSBL ne sont pas des lobbys ACTION URGENTE

Le gouvernement du Québec veut assujettir tous les organismes sans but lucratif à la loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. Il veut également que les appels au public soient couverts par cette loi.

L'assujettissement à cette loi pourrait, par exemple, faire perdre le numéro de charité d'une organisation. Il comporte des obligations de transmission de rapports et d'inscription de demandes particulières qui pourrait faire en sorte que les organismes devraient y consacrer une très grande part de leur temps, temps qui ne serait plus disponible pour la mission même de l'organisation. L'inscription comporte des frais qui pourraient exclure bon nombre d'organismes. Finalement, un groupe communautaire ou populaire non inscrit ne pourrait plus, par exemple, solliciter une rencontre avec un ministre pour parler d'un problème. Et s'il le faisait, les amendes pour non-respect de ces obligations pourraient entraîner la fermeture de groupes.

Parce que les interventions d'influence visant à défendre des intérêts collectifs sans visées lucratives, notamment lors d'appels au public, sont tout à fait différentes de celles réalisées dans l'objectif d'obtenir un privilège ou un avantage financier pour une personne ou une entreprise, nous vous demandons de signer la pétition suivante et de faire circuler

**Ma compagnie
veut faire des profits**



**Mon association
n'est pas un lobby**



**EMPÊCHONS LE GOUVERNEMENT
D'ASSIMILER TOUS LES
ORGANISMES SANS BUT LUCRATIFS
À DES LOBBYISTES
PÉTITION URGENTE !**

le message au plus grand nombre possible de vos membres.

Adresse de la pétition : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5353/index.html>

Reçu à la rédaction

L'Express du RQACA

Un tout nouveau bulletin du groupe parapluie de tous les organismes en action communautaire autonome. Des articles sur le lobbying, la tournée régionale du RQACA de cet automne et la consultation sur le statut juridique des organismes. En pièce jointe.



Réaction!

De la beauté parmi les membres de la TROVEPO? Peut-être, mais la beauté de ce bébé aurait été éphémère

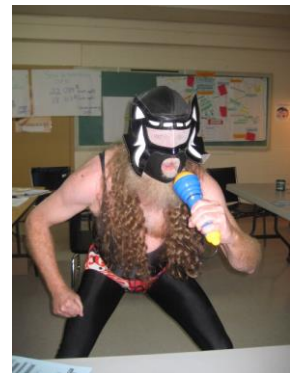
Plusieurs ont répondu à l'appel lancé la semaine dernière concernant le beau bébé mystère. L'amatrice des Black Hawks de Chicago s'est contentée de rappeler que le bébé n'était pas content du sort des Bruins de Boston. Un OC, autrefois barbu, s'est contenté de dire que si la photo était de celui qu'il pensait, la question de la beauté en soi était loin d'être réglée. Puis un avocat de Montréal (pas celui qui se trouve dans une épicerie, mais un vrai ami de Saint-Hubert) s'est perdu dans une réflexion sur l'ontologie (M l'avocat, simplement, l'ontologie est l'étude de l'être.) Une autre lectrice, occasionnelle celle-ci pas vraiment fidèle mais très baveuse, s'est contentée de rire au téléphone.



Alors la vérité est la suivante. Le seul changement qui a touché ce bébé n'a pas été ontologique, il était juridique, soit la décision de la Cour que Siegfried John Keenan n'était plus.

Le bébé n'a pas gagné un concours de beauté dans le village de Saint-Marys (ON), il a gagné un tirage : 10\$ en pièces d'argent.

Enfin, si Platon avait raison concernant le bébé (l'idée même de la beauté), le produit un peu plus évolué déçoit. Il faut l'avouer.



Quant au changement ontologique, le principal intéressé constate ceci : quand il s'est réveillé le 16 mai, il a bien senti que le corps d'un sexagénaire ressemble pas mal à celui d'un quinquagénaire. Malheureusement.

Un gros merci à ceux et à celles qui m'ont écrit, téléphoné ou harcelé de diverses façons durant la fin de semaine. Je n'oublierai pas. Du moins pour la période qui me reste pour souvenir...